**PRINT**

**Taxis contre Uber, la guerre continue**

*Depuis le 26 janvier dernier, les journées de mobilisation entre taxis et VTC se succèdent dans toute la France. Retour sur une opposition interminable.*

Après les violents heurts de juin dernier, le bras de fer entre les taxis et les Uber continue. Malgré la suppression d’Uber Pop (le service qui permettait à des particuliers de transporter des passagers) et une condamnation après une plainte de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF), les taxis ne décolèrent pas.

**Manifestations, grèves et agressions**

Après sept mois de calme entre les deux concurrents, les taxis ont mené une opération escargot en bloquant les axes principaux (Orly, Roissy Charles de Gaulle, Porte Maillot et périphériques) de la capitale, ainsi que des grandes villes comme Marseille et Toulouse, le 26 janvier dernier.

Au total, plus de 1500 chauffeurs de taxis étaient mobilisés à Paris. Une seule revendication : la suppression totale des VTC (voitures de tourisme avec chauffeur), Uber en ligne de mire, mais aussi Chauffeur privé, LeCab et Heetch. Mais si les actes d’agression à l’encontre des chauffeurs Uber avaient nettement baissé, plusieurs dizaines d’interpellations pour violences volontaires ont été recensées par la police, à l’encontre des VTC, eux aussi en grève.

**Uber rejoint la grève des VTC et suspend son service pendant quelques heures**

C’est lors du cinquième jour de mobilisation des VTC qu’Uber a décidé de rejoindre la grève. Tous ont décidé de protester contre les mesures accordées aux taxis, décidées par le gouvernement ainsi que du renforcement des contrôles sur les chauffeurs LOTI (transports collectifs). Des milliers de chauffeurs se sont rassemblés à Paris durant plusieurs jours et, Uber a décidé de suspendre son service le mardi 9 février entre 11 heures et 15 heures.

**Un médiateur pour calmer la guerre**

Après ces semaines de grèves intenses, Laurent Grandguillaume, le député PS de la Côte-d’Or, le médiateur dans le conflit entre taxis et VTC a remis le 11 février dernier son plan d’action au premier ministre. Parmi ses propositions, la mise en place d’un seul ministère pour les transports et l’autorisation des LOTI d’avoir accès aux plateformes de VTC.

**WEB**

**Taxis VS Uber : la guerre continue**

*Sept mois après les violentes manifestations entre taxis et Uber, le calme a laissé place à la tempête. Le 26 janvier, les chauffeurs de taxis ont organisé une grande manifestation contre les VTC et plus particulièrement Uber, qui les a rejoints quelques jours plus tard.*

Où étaient donc passés les chauffeurs de taxis en colère ? Après la suppression du service UberPop (qui permettait à des particuliers de transporter des passagers), sept mois sont passés sans qu’une grève, une manifestation ou une agression à l’encontre des VTC (voitures de tourisme avec chauffeur), ne soit recensée.

Mais c’était sans compter le 26 janvier, date à laquelle les chauffeurs de taxis ont organisé une **grande manifestation à Paris, Marseille ou encore Toulouse.**

**Les taxis manifestent (presque) en même temps que les Uber**

Mardi 26 janvier, les axes principaux des grandes villes de France ont été les lieux de plusieurs opérations escargots de la part **des chauffeurs de taxis**. Leurs réclamations : la suppression d’Uber et de toutes les plateformes de VTC comme Chauffeurprivé, Heetch ou encore LeCab et le « respect et l’application de la loi », d’après l’intersyndicale des taxis.

Mais après quelques jours de mobilisation, **les VTC, et plus particulièrement les Uber**, ainsi que les LOTI (transports collectifs) ont eux aussi manifesté dans les grands axes de la capitale pour protester contre les mesures prises par le gouvernement en faveur des taxis.

Le géant américain a d’ailleurs suspendu sa plateforme le mardi 9 février entre 11 heures et 15 heures.

**Des heurts et toujours pas d’accord entre taxis et Uber**

Si les violentes agressions entre taxis et Uber il y a sept mois ont visiblement disparu, plusieurs **dizaines de chauffeurs de taxis ont été interpelés** dans la capitale durant ces jours de grève. Un bras de fer qui ne s’arrête pas donc et qui ne semblerait pas pouvoir s’arrêter.

Laurent Grandguillaume , le député PS de la Côte-d’Or, le médiateur dans le conflit entre taxis et VTC a cependant remis un plan d’action pour tenter de trouver un accord entre les deux concurrents.

Source : *Le Monde, Les Echos*

Message essentiel : la guerre entre les taxis et les Uber ne faiblit pas

L’angle : le bilan depuis la grande manifestation du 26 janvier

Les contenus multimédias : une photo des taxis manifestant le 26 janvier dernier sous le titre